

La maladie de Lyme

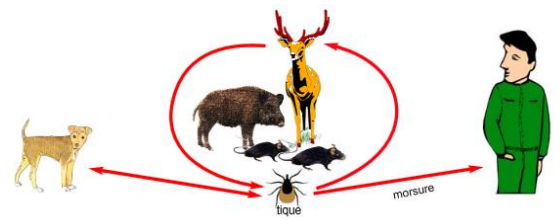
Les tiques sont responsables de la transmission de maladies infectieuses qui peuvent affecter les animaux et les Hommes. En France, la principale maladie transmise est la maladie de Lyme.

Les agents travaillant dans les espaces verts, dans les bois ou évoluant à l'extérieur peuvent être concernés.

Comment les tiques transmettent-elles la maladie ?

Les tiques se nourrissent du sang des animaux ou des humains sur lesquels elles se fixent. Lors d'un repas de sang, si un hôte est infecté, elles peuvent alors se contaminer en prélevant des agents pathogènes. Elles vont ensuite retransmettre ces agents pathogènes aux hôtes suivants, sur lesquels elles vont se fixer.

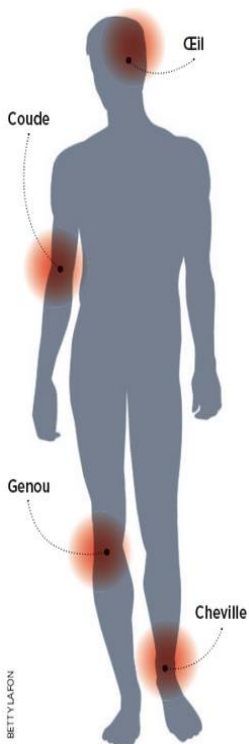
Les biotopes privilégiés de la tique sont les tapis de feuilles ou les hautes herbes dans les milieux forestiers, les zones arborées, les landes et les pâtures. En France, tout le territoire est colonisé à l'exception du littoral méditerranéen et en altitude (> 1500m). La densité des tiques diffère d'une région à l'autre et leur activité s'étale d'avril à octobre.



La maladie de Lyme ou Borréliose de Lyme

Cette zoonose est induite par des bactéries appartenant au groupe *Borrelia burgdorferi sensu lato*.

La maladie évolue en trois phases :



PHASE PRIMAIRE UNE ROUGEUR S'ÉTEND AU POINT DE MORSURE (érythème migrant) qui disparaît spontanément en quelques semaines. Sont parfois associées une fièvre modérée, une fatigue et des douleurs articulaires ou musculaires diffuses.

PHASE SECONDAIRE (DE QUELQUES SEMAINES À QUELQUES MOIS APRÈS LA MORSURE)
Elle n'apparaît qu'en l'absence de traitement antibiotique. Elle se traduit à la fois par des formes neurologiques — paralysies faciales, oculaires, névralgies (c'est-à-dire des douleurs sur le trajet des nerfs) — mais aussi par des formes rhumatologiques (articulations inflammatoires, essentiellement le genou, mais aussi les épaules, les coudes, les chevilles, etc.). Plus rarement, apparaissent des signes cardiaques (palpitations, troubles du rythme, péricardite) et oculaires (conjonctivite, kératite), l'ensemble évoluant le plus souvent par poussées.

PHASE TERTIAIRE (DE QUELQUES MOIS À QUELQUES ANNÉES APRÈS LA MORSURE)
En l'absence de traitement, la phase tertiaire ou tardive de la maladie, correspond à l'évolution chronique des symptômes de la phase secondaire.

Transmission :

Les tiques peuvent s'accrocher à n'importe quelle partie du corps humain et se trouvent souvent dans les zones difficiles à inspecter.

Le risque d'attraper la maladie augmente lorsqu'elles restent accrochées à la peau longtemps (généralement plus de 24h). C'est pourquoi, il est important de les retirer le plus rapidement possible.

Les personnes qui ont déjà eu la maladie de Lyme peuvent l'attraper à nouveau.

Traitement

La maladie de Lyme se traite avec des antibiotiques prescrits par un médecin. La nature et la durée du traitement dépendent du stade de l'infection et des symptômes présents.

Il n'existe pas de vaccin contre la maladie.

Comment se protéger ?

Porter des vêtements longs : pantalon et t-shirt à manches longues (n'hésitez pas à rentrer votre pantalon dans vos chaussettes...). Le port de vêtements clairs permet de repérer plus rapidement les tiques non encore fixées sur la peau.

Porter un chapeau : pour protéger le cuir chevelu

Appliquer des répulsifs contre les insectes : ils peuvent être utilisés par application cutanée ou sur un vêtement (en respectant les contre-indications précisées par le fabricant).

En fin de journée, **tout le corps doit être minutieusement inspecté** avec une attention particulière pour les zones à peau fine et peu visibles telles les plis cutanés derrière les genoux, les aisselles, les zones génitales, le nombril, le cuir chevelu, le cou, l'arrière des oreilles. Cet examen doit être attentif car la tique, le plus souvent au stade de nymphe, ne mesure que 1 à 3 mm.

Il peut être utile de faire une nouvelle inspection le lendemain car la tique, en partie gorgée de sang, sera plus visible.

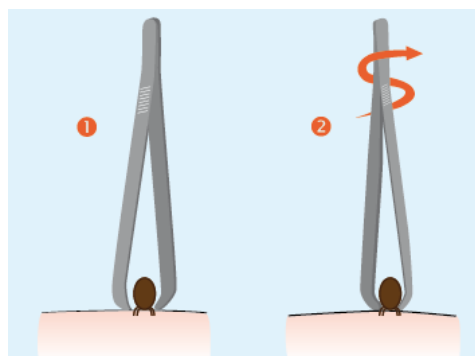
Que faire en cas de morsure de tique ?

À l'aide d'une pince fine (pince à épiler) ou d'une pince spéciale vendue en pharmacie :

- **agripper la tique** le plus près possible de la peau
- **tirer doucement mais fermement** (perpendiculairement à la peau) en la faisant pivoter dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Éviter du mieux possible de blesser la tique en la coupant ou en l'arrachant, de la presser ou de la coincer.
- **appliquer un antiseptique** sur la zone (alcool, produit iodé, etc.)

Important :

L'utilisation de vaseline, éther, alcool, anesthésiques locaux ou toute autre substance biologique ou chimique est **déconseillée**. Ces produits sont en effet susceptibles de provoquer une régurgitation et donc la transmission de *Borrelia*.



Après le retrait de la tique, la zone de piqure doit être surveillée pendant 4 semaines à la recherche d'une surinfection locale et surtout de l'apparition d'un érythème migrant. L'apparition de signes généraux (fièvre, malaise, courbatures) doit conduire à consulter son médecin.

La maladie de Lyme peut-elle être reconnue comme maladie professionnelle ?

La maladie de Lyme peut être reconnue comme une maladie professionnelle. Le tableau 19B des maladies professionnelles précise les conditions de prise en charge (travaux concernés, durée d'exposition et délais de prise en charge).

Dans la fonction publique territoriale, les affections contractées dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice par le fonctionnaire de ses fonctions et figurant dans les tableaux des maladies professionnelles annexés au Code de la Sécurité Sociale **sont présumées imputables au service**.

Lorsque les conditions de prises en charge ne sont pas remplies, la maladie peut néanmoins être reconnue imputable au service, lorsque l'agent établit qu'elle est essentiellement et directement causée par l'exercice des fonctions.

(Ordonnance n° 2017-53 du 19 janvier 2017 portant diverses dispositions relatives au compte personnel d'activité, à la formation et à la santé et la sécurité au travail dans la fonction publique)